

Saint-Pierre et un ordre de Saint-Paul, et que des deux, le pape Paul III n'en ait fait qu'un.

Quoi qu'il en soit, ces institutions n'existent plus.

1523.

ORDRE de l'Épée ou des Épées. (SUÈDE.)

C'est l'ordre militaire de Suède.

On dit qu'il fut établi en 1523 par Gustave I^{er}, et aboli après la réformation qui introduisit le luthéranisme en Suède.

Si cela étoit, cet ordre auroit bien peu duré, puisque ce grand changement de religion s'opéra du vivant même de Gustave I^{er}.

Il y en a qui pensent que l'ordre de l'Épée est une émanation de celui de Livonie qui, selon eux, avoit étendu ses excursions jusqu'en Suède.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cet ordre a été restauré par le roi Frédéric I^{er} (1), en faveur

(1) Voyez la note 2, article de l'ordre des Séraphins.

des militaires qui se distingueroient par des actions de valeur, ou par de bons et longs services.

Par les nouvelles constitutions, les rois de Suède sont grands-maîtres de l'Ordre, et ils n'ont pas le pouvoir de l'abolir.

L'Ordre est divisé en commandeurs et en simples chevaliers. Le nombre des commandeurs est fixé à vingt-quatre, non compris les chevaliers séraphins, de classe militaire, qui sont commandeurs nés : les commandeurs ordinaires sont pris dans les grades supérieurs depuis les maréchaux de Suède jusqu'aux colonels inclusivement. Le nombre des simples chevaliers est illimité.

Les nominations se font comme dans l'ordre des Séraphins.

Peuvent être chevaliers les officiers suédois attachés à un service étranger, s'ils s'y distinguent de manière à faire honneur à leur pays.

Les princes du sang de Suède, de filiation masculine, naissent chevaliers de l'Ordre.

Les chevaliers de l'Epée jurent, à leur réception, qu'ils défendront la religion chrétienne au péril de leur fortune et de leur vie ; qu'ils serviront fidèlement le roi et l'Etat, et qu'ils observeront religieusement les règles et statuts de l'Ordre.

La marque caractéristique est une croix d'or à

huit pointes, émaillée de blanc, anglée de couronnes d'or; au centre est un écusson azur chargé de trois autres couronnes d'or qui sont les armes de Suède, avec une épée en pal, la pointe haute d'argent et montée d'or : au revers est, également sur fond azur, une épée en pal, dont la pointe est décorée d'une guirlande de laurier, et entourée de ces mots, *pro patria*, pour la patrie. Les pointes de la croix sont unies par des épées nues enlacées de leur baudrier : au dessous de la couronne qui surmonte la croix, comme au dessous de l'écusson, il y a deux épées en sautoir, les pointes en bas, les gardes d'or, les lames émaillées d'azur, et aussi enlacées d'un baudrier. Voyez pag. 205, pl. XIV, n° 5.

Cette croix est attachée à un ruban jaune noiré, lizeré de bleu, que les commandeurs portent en sautoir, avec la même croix en forme d'étoile, brodée en argent sur le côté gauche de l'habit.

Les chevaliers ont une croix plus petite, attachée à la boutonnière de l'habit avec un ruban de même couleur que le cordon.

Tout ceci est extrait du décret de restauration, qui est de 1748.

OBSERVATION. Il faut que, depuis cette époque de 1748, il soit arrivé de grands changemens dans

la constitution de l'ordre de l'Épée, car voici ce qu'en dit l'auteur d'un voyage de deux Français dans le nord de l'Europe, fait en 1790 et 1792; et cet auteur, qui étoit lui-même un des voyageurs, parle de ce qu'il a vu.

« Cet ordre, dit-il, tome 2, page 176, cet ordre, purement militaire, est divisé en trois classes, précisément comme étoit l'ordre de Saint-Louis en France. Le cordon est jaune, à bords bleus, et se porte de droite à gauche; la plaque en or à gauche. La croix représente, d'un côté, les armes de Suède, et au milieu une épée droite; de l'autre, une épée passée dans une couronne de laurier, avec ces mots : *pro patria*. Le roi régnant, ajoute-t-il, a institué une quatrième classe qui ne peut s'obtenir qu'en temps de guerre : il faut pour cela avoir remporté, sur terre ou sur mer, un avantage en commandant en chef. Le roi lui-même ne peut l'obtenir que d'après la décision de l'armée, et Gustave III n'a voulu se décorer de cet ordre honorable qu'à la troisième campagne, quoiqu'il l'eût mérité bien avant; il étoit à son rang de réception dans la liste. Cet ordre se porte (pour ceux qui n'ont que la petite croix, et à sa place) au cou, en sautoir. Ceux qui ont le grand cordon portent une

petite épée d'argent sur le côté gauche ; ceux qui ont la plaque portent au dessous deux épées d'argent en sautoir. Il en est de même pour les chevaliers séraphins, qui portent de plus le cordon en sautoir, au cou. Le nombre des chevaliers de cet ordre n'est fixé dans aucune classe. »

Ainsi, selon ce voyageur l'ordre de l'Épée, au lieu de deux classes, en auroit actuellement quatre ; le cordon, aussi bien que la croix qu'il décrit sommairement, restant les mêmes.

ORDRE de l'Etoile polaire. (SUÈDE.)

M. Rosenstiern, dans la dissertation citée, article des *Séraphins*, assure que cet ordre est le moins ancien des trois grands ordres de Suède, mais il ne dit pas quand il a été fondé. Ignorant donc sa date, je prends le parti de le placer immédiatement après celui de l'Épée, parce qu'il semble en faire le pendant. Effectivement, comme l'ordre de l'Épée est l'ordre du mérite militaire en Suède, celui de l'Etoile polaire y est l'ordre

du mérite civil. Il est destiné aux ministres ; aux ambassadeurs , aux magistrats , à ceux qui se distinguent dans les sciences et les lettres.

Il a été restauré , comme ceux des Séraphins et de l'Épée , en 1748 , par le roi Frédéric I^{er}.

D'après les nouvelles constitutions , les rois de Suède en sont grands-maîtres et ne peuvent l'abolir.

Les nominations des chevaliers et des officiers de l'Ordre , se font comme dans l'ordre des Séraphins.

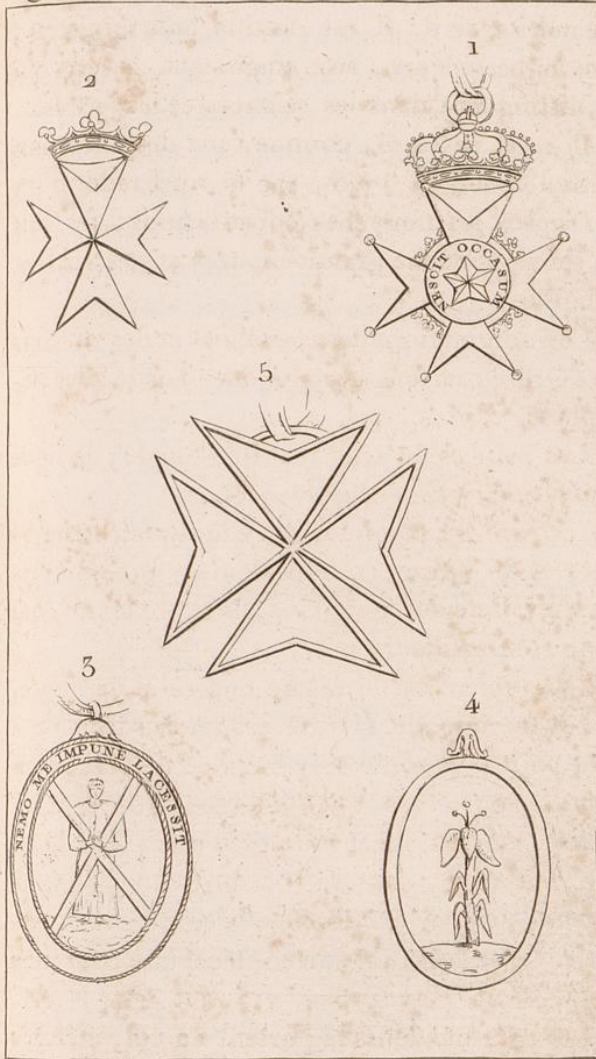
Les princes du sang royal de Suède , de ligne masculine , naissent chevaliers.

L'Ordre est composé de vingt-quatre chevaliers et de douze commandeurs , non compris les chevaliers des Séraphins , de classe civile , qui sont commandeurs nés.

Le serment est le même que celui de l'Épée.

La marque de l'Ordre est une croix d'or à huit pointes pommetées , émaillée de blanc , anglée de couronnes , avec un médaillon azur au centre , portant de chaque côté une étoile blanche , entourée , dans une bordure azur , de cette légende , *nescit occasum* , elle ne se couche jamais. Cette croix est surmontée d'une couronne royale d'or. Voyez page 215 , pl. XV , n^o 1.

Les commandeurs la portent au col , attachée



L. Cayot D. S.

